



Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique  
Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of Africa  
اتحاد المجالس الاقتصادية والاجتماعية والمؤسسات المماثلة في أفريقيا



## Eléments de langage

### Réunion du groupe de travail de l'UCESA sur la Charte de durabilité pour l'Afrique

Jeudi 21 avril 2022 à 13h00 GMT

**Mesdames et Messieurs,**

1. Au nom du Président de l'UCESA, Monsieur Ahmed Réda Chami, je vous souhaite la bienvenue à cette nouvelle réunion du groupe de travail de l'UCESA sur la charte de durabilité pour l'Afrique.
2. C'est également pour moi un réel plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour discuter du plan d'action pour renforcer l'effectivité et assurer la promotion de la charte de durabilité pour le développement de l'Afrique.
3. Je tiens à vous remercier pour votre disponibilité et à vous féliciter pour votre contribution qui nous a permis d'atteindre les résultats escomptés et maintenir une dynamique soutenue dans le cadre ce travail structurant la feuille de route de notre Union.
4. Je remercie également M. Fouad Benseddik, le rapporteur du groupe de travail pour sa disposition et son engagement continu à soutenir les activités de cet objectif spécifique.
5. Comme vous le savez, l'objectif spécifique n°2 de la feuille de route vise à concevoir de manière concertée un référentiel de normes et d'objectifs pour une charte de durabilité pour le développement de l'Afrique. Les finalités de cette démarche consistent à :
  - doter l'UCESA et ses membres d'un référentiel commun permettant aux CES africains de renforcer leur coopération à la fois entre eux et aussi avec leurs partenaires institutionnels nationaux, en appui des principes et des objectifs de développement économique, social, environnemental et culturel, et des bonnes pratiques de gouvernance tels qu'ils sont universellement définis par les normes et les conventions internationales ratifiées par les Etats auxquels ils appartiennent.
  - favoriser la convergence des instruments et recommandations de l'UCESA avec les engagements des organisations partenaires régionales et internationales en faveur des objectifs du développement durable et l'Agenda 2063.
  - apporter aux membres de l'UCESA un cadre structuré, fondé sur des normes de droit, pour mener à bien leurs missions de concertation et de dialogue et élaborer des recommandations appuyées sur des dispositifs efficaces d'évaluation et de suivi des politiques publiques.
  - mettre en avant des valeurs partagées par l'ensemble des CES-IS membres parmi lesquelles : (1) l'accès aux services essentiels et bien-être social ; (2) savoirs, formation et développement culturel ; (3) inclusion et solidarités ; (4) dialogue social et partenariats innovants ; (5) protection de l'environnement ; (6)

gouvernance responsable, développement et sécurité économique et démocratie sociale.

6. Permettez-moi également de vous rappeler en quelques traits les différentes étapes qui nous ont permis d'aboutir à la version finale de la charte de durabilité pour le développement de l'Afrique. En effet, nous avons tenu plusieurs réunions jusqu'à ce jour qui nous ont permis de réaliser successivement les actions suivantes :
  - la validation de la référence méthodologique. En effet, la démarche d'élaboration de la charte de durabilité est une réplique du processus d'élaboration et des normes universelles de la Charte sociale de l'UCESIF (adoptée le 17 décembre 2012 à Rabat, elle-même élaborée en prenant appui sur la Charte sociale du CESE du Royaume du Maroc adoptée en novembre 2011).
  - la validation de la méthodologie adoptée par le groupe de travail qui était basée sur l'utilisation d'un questionnaire (dont l'objectif était de réaliser un état des lieux en s'appuyant sur les engagements des Etats africains par rapport aux normes universelles définissant le référentiel de la charte) et d'une matrice d'actualisation des dispositions de la Charte sociale de l'UCESIF.
  - l'élaboration d'une synthèse permettant l'articulation entre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de Développement Durables des Nations unies et les dispositions de la charte sociale de l'UCESIF.
  - le partage d'expérience des membres de l'UCESA sur l'élaboration et les dispositions de la charte de durabilité. Le CES de la RDC nous a présenté son expérience sur l'élaboration de sa charte sociale lors des réunions du groupe de travail.
  - l'élaboration de la version préliminaire de la Charte de durabilité pour le développement de l'Afrique. Cette version a été présentée à l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2021, elle a été examinée et accueillie favorablement par les CES membres avec toutefois des propositions d'amendement de la part du CES du Burkina Faso.
7. A cet effet, les propositions formulées ont été prises en compte dans la nouvelle version du projet de la Charte qui vous a été envoyée au mois de décembre 2021. Cette version révisée sera adoptée à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'UCESA qui se tiendra en présentiel au mois de juillet 2022. La date exacte sera fixée en concertation avec l'ensemble des CES membres.
8. La charte de durabilité une fois adoptée servira de moyen d'action dédié à la prévention des situations et des risques de violation des droits sociaux fondamentaux, de référentiel pour l'intégration des droits humains fondamentaux dans le dialogue social et le dialogue civil entre les acteurs socioprofessionnels et les pouvoirs publics et enfin, elle servira de guidance pour la conception, la mise en œuvre, l'évaluation, le contrôle des politiques publiques et privées, et aussi pour la conception, l'application et l'interprétation des lois et règlements.

**Chers collègues,**

9. Nous avons pu boucler une étape cruciale de la mission de ce groupe de travail à savoir, l'élaboration de la version finale de la Charte de durabilité et nous entamons dorénavant la phase de promotion de la Charte. Pour cela, nous devons être encore plus engagés.
10. Notre réunion d'aujourd'hui a pour objet de discuter du plan d'action pour renforcer l'effectivité de la charte de durabilité et en assurer sa promotion. Pour rappel, le document de projet du plan d'action vous a été envoyé la semaine dernière. Après discussion et validation par le groupe de travail, le projet de plan d'action sera également présenté à la

prochaine assemblée générale. Ensuite, nous discuterons et validerons également la note de présentation de la Charte qui servira à l'élaboration du communiqué de presse.

- 11.** S'il n'y a pas d'observation sur l'ordre du jour, je vous propose maintenant, de donner la parole à notre rapporteur M. Fouad BenSeddik pour nous faire une présentation détaillée du plan d'action.

Par la suite, nous ouvrirons les discussions. La parole est à Ssi Benseddik !